

**MAIRIE D'AMPLEPUIS**  
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2025  
Extrait du registre des Délibérations  
Délibération n°19

OBJET : **INSTALLATION CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
GAEC BARRAS RONNO – CONSULTATION DU PUBLIC**

Le maire certifie sous sa responsabilité la caracté-  
re exécutoire de cet acte.

En exercice : 27  
membres

Présent(s) : 17

Pouvoir(s) : 7

Absent(s) : 10

Délibération comportant

1 page(s),

0 annexe(s)

Réception en Préfecture le :

13/10/25

Publication le :

13/10/25

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le sept octobre deux mille vingt-cinq, 20h, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur René PONTET, maire.

**Les membres présents en séance** : René PONTET, Eric LACROIX, Simone GUEYDON, Thierry THOLIN, Peggy ROUGE PIPEREAU, Henri BURNICHON, Lydie AUGAY, Jean-Marc GUILLOT, Jean-François TEIL, Christian LAFFAY, Corinne GELIN, Jean-Pierre HERRADA, Sandrine DEVEAUX, Angélique GONIN-CHARTIER, Alexis DEBORD, Daniel DUMONTET, Pascale CERNICCHIARO

**Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir** : André DAMAIS (pouvoir à Jean-Marc GUILLOT), Nathalie CHANFRAY (pouvoir à Lydie AUGAY), Laurence PIERRAT (pouvoir à Corinne GELIN), Aurélie LEDIEU (pouvoir à Angélique GONIN-CHARTIER), Emmanuel MAETZ (pouvoir à Peggy ROUGE-PIPEREAU), Patricia BALMONT (pouvoir à Daniel DUMONTET), Dimitri GIRARD (pouvoir à Pascale CERNICCHIARO)

**Le ou les membres absent(s)** : André DAMAIS, Nathalie CHANFRAY, Laurence PIERRAT, Aurélie LEDIEU, Rémi LABROSSE, Emmanuel MAETZ, Patricia PIVOT, Romain COLLIER, Patricia BALMONT, Dimitri GIRARD

*Vu l'avis favorable de la Commission Finances-affaires générales réunie le 29/09/2025*

Par arrêté préfectoral du 16 septembre 2025, une consultation du public d'une durée de quatre semaines, du lundi 13 octobre 2025 au jeudi 13 novembre 2025 inclus, est ouverte sur la demande d'enregistrement présentée par la société GAEC BARRAS en vue d'exploiter un élevage de vaches laitières situé, lieu-dit « Pierrefitte » – 232 chemin des Barges à Ronno, activité visée par la rubrique n°2101-2-b de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement).

Le Conseil Municipal **DONNE** un avis favorable au projet porté par le GAEC BARRAS.

**Adopté à l'unanimité**

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui lecture faite ont signé au registre des délibérations

Pour copie conforme.

Amplepuis, le 07 octobre 2025

Le secrétaire de séance  
Angélique GONIN-CHARTIER



Le Maire,  
René PONTET

